

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **39 (1968)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

1034

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 4 Avril 1968

SOMMAIRE

Le 4 mai à Tramelan — Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1967, à Saignelégier
— Rapport d'activité 1967 — Comptes — L'approvisionnement en électricité dans le canton
de Berne — Annexes

Le 4 mai à Tramelan

Avec le printemps arrive l'annonce des traditionnelles assemblées générales de nos grandes associations jurassiennes. Pour sa part, l'ADIJ tiendra ses assises annuelles le 4 mai à Tramelan. Que chacun de nos membres retienne d'ores et déjà cette date, de manière que notre assemblée bénéficie d'une participation aussi nombreuse que relevée.

Comme de coutume, le Comité de l'ADIJ a consacré le 3 avril à cette prochaine assemblée générale une importante séance préparatoire. Le copieux rapport 1967, publié dans le présent bulletin, a été soigneusement examiné, tant en ce qui concerne l'activité des organes dirigeants de l'association que celle de ses multiples commissions, qui se livrent chacune à un travail fructueux dans leur sphère particulière.

Assemblée générale

Il s'agissait tout d'abord de fixer le programme de l'assemblée générale du 4 mai 1968 à Tramelan. Il a été établi de la manière suivante :

10 h. 15 Séance administrative.

11 h. 30 Conférences de M. le conseiller d'Etat Henri Huber, sur le thème « L'épuration des eaux et son application dans le Jura », et de M. André Tissot, sur « Les fermes jurassiennes des Franches-Montagnes et du Haut-Erguel » (avec projections lumineuses).

12 h. 30 Réception par la Municipalité de Tramelan.

13 h. 15 Banquet.

L'assemblée générale proprement dite se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture par le président. 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 1967 à Saignelégier. 3. Rapport d'activité 1967. 4. Comptes 1967. 5. Budget et cotisations 1967. 6. Election du Comité. 7. Nomination d'un vérificateur des comptes. 8. Programme d'activité. 9. Divers et imprévu.

Rapport d'activité 1967

Le rapport d'activité, qu'on lira dans les pages qui suivent, comprend tout d'abord, dans son introduction, un tour d'horizon économique rédigé